



**19.04.2013**

## **Université toulouse II - Le Mirail**

### **Coup d'envoi des premiers travaux de démolition**

La 3e tranche de l'opération de reconstruction du campus de l'Université Toulouse II - Le Mirail, qui doit être réalisée dans le cadre d'un PPP (Partenariat Public Privé) signé avec Miralis (société constituée de Vinci Construction France, DIF et Vinci Facilities) entre en phase de concrétisation. Un premier chantier de démolition devrait être engagé dès juin prochain, donnant le coup d'envoi à une opération à tiroirs qui s'achèvera à l'horizon 2016. A cette date, le campus aura été reconstruit, avec une surface de locaux portée de 109 557 m<sup>2</sup> à 130 000 m<sup>2</sup>. « C'est le seul exemple en France d'une université reconstruite sur site », souligne Jean-Michel Minovez, président de l'Université du Mirail.

Le contrat de PPP (202 M€ d'investissement, auxquels s'ajoutent une somme à peu près équivalente pour l'entretien et la maintenance), signé le 21 décembre dernier, est financé par l'Etat, sous forme de loyers, sur une durée de 27 ans. Il porte globalement sur : la reconstruction des 3 UFR Histoire, Arts, Archéologie (HAA), Sciences, Espaces, Sociétés (SES) et Lettres, Philosophie, Musique (LPM) ; la construction d'un pavillon de la Recherche, la construction d'un nouvel ensemble immobilier pour la gouvernance, des locaux commun (accueil général, vie associative...), la rénovation et l'isolement des galeries techniques en infrastructure et le traitement des espaces extérieurs inclus dans le périmètre (dont le stationnement)... La maîtrise d'oeuvre est portée par Valode & Pistre architectes, associés au cabinet toulousain Cardete & Huet.